



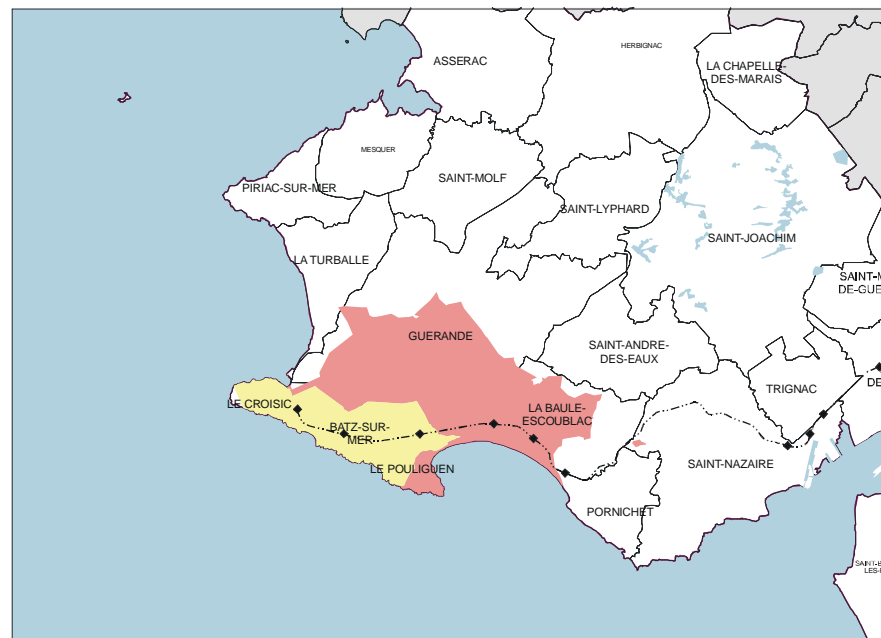
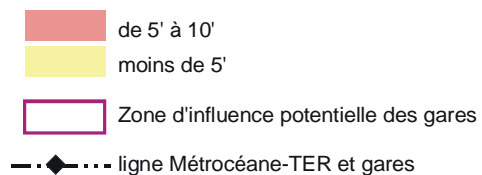
Le Croisic



Domiciliation des voyageurs utilisant la gare du Croisic



Temps d'accès à la gare du Croisic



Cartographie : CETE Ouest-Division Urbaine

1- Définition de la zone d'influence potentielle de la gare du Croisic

En 2002, ont été enregistrées en gare du Croisic :

- 913 montées-descentes par semaine d'hiver
- 1796 montées-descentes par semaine d'été

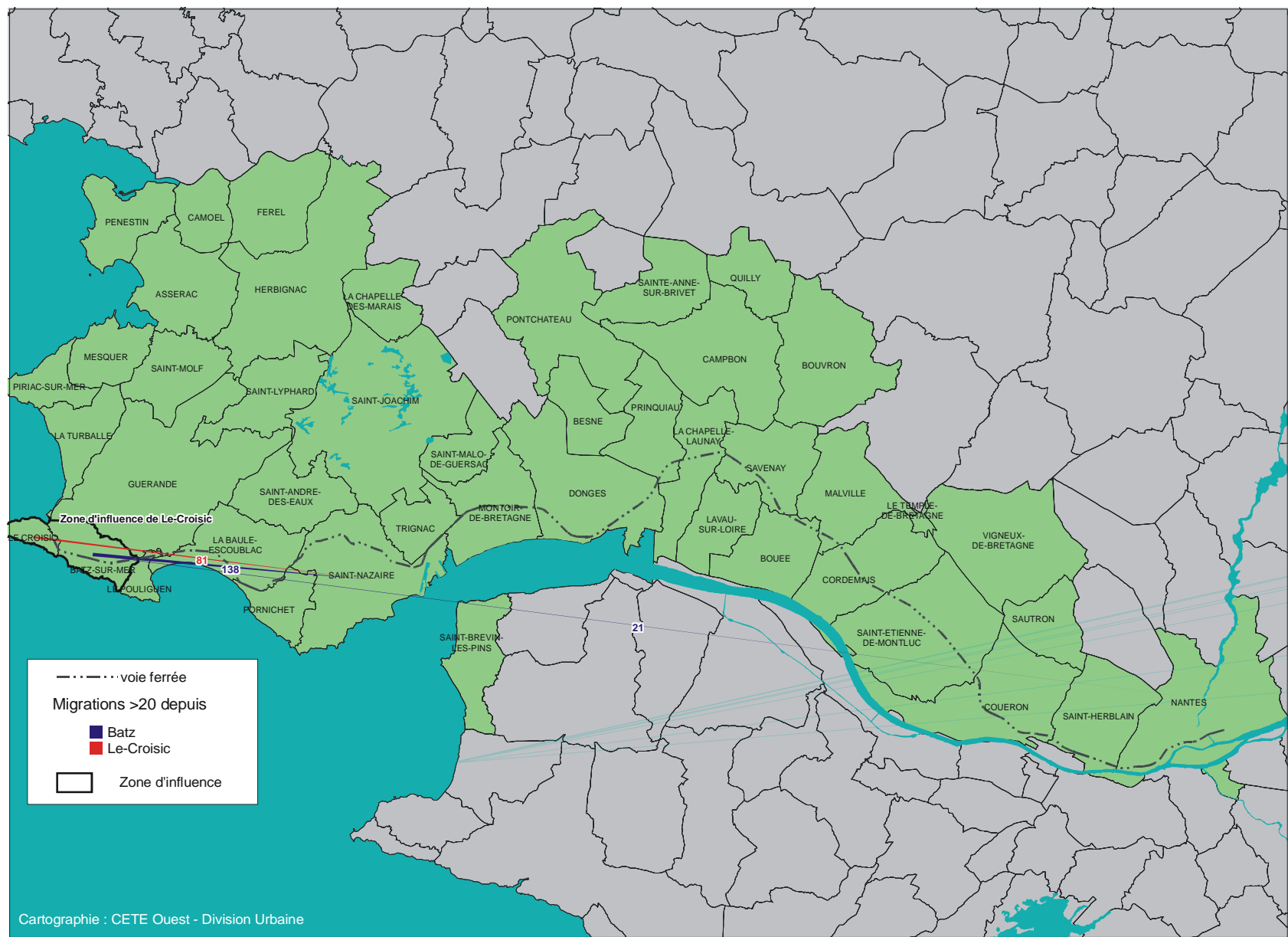
La grande majorité des usagers de la gare du Croisic habitent la commune.

Compte tenu de la domiciliation des usagers de la gare du Croisic et des temps d'accès à la gare depuis les communes voisines, il est proposé de retenir une zone d'influence intégrant outre Le Croisic, la commune de Batz-sur-Mer.

Population et emplois dans la zone d'influence potentielle

| Commune | Population 1999 | Actifs 1999 | Emplois 1999 |
|--------------|-----------------|--------------|--------------|
| Le Croisic | 4 278 | 1 307 | 1 554 |
| Batz-sur-Mer | 3 049 | 1 143 | 567 |
| TOTAL | 7 327 | 2 450 | 2 121 |

Migrations domicile - travail 99 depuis la zone d'influence de Le-Croisic vers Nantes, Saint-Herblain, Saint-Nazaire



2- Organisation des déplacements

2-1 Les migrations domicile-travail et domicile-étude

Les besoins de déplacements des communes de la zone d'influence, éventuellement captables par la voie ferrée, peuvent être approchés par l'analyse des migrations alternantes domicile-travail et domicile-étude entre ces communes et les pôles de Nantes, Saint-Nazaire et Saint-Herblain et leurs évolutions entre 1990 et 1999. Ces données sont issues des Recensements Généraux de la Population effectués par l'INSEE en 1990 et 1999.

On peut constater que les 2 communes ne sont attirées que par Saint-Nazaire :

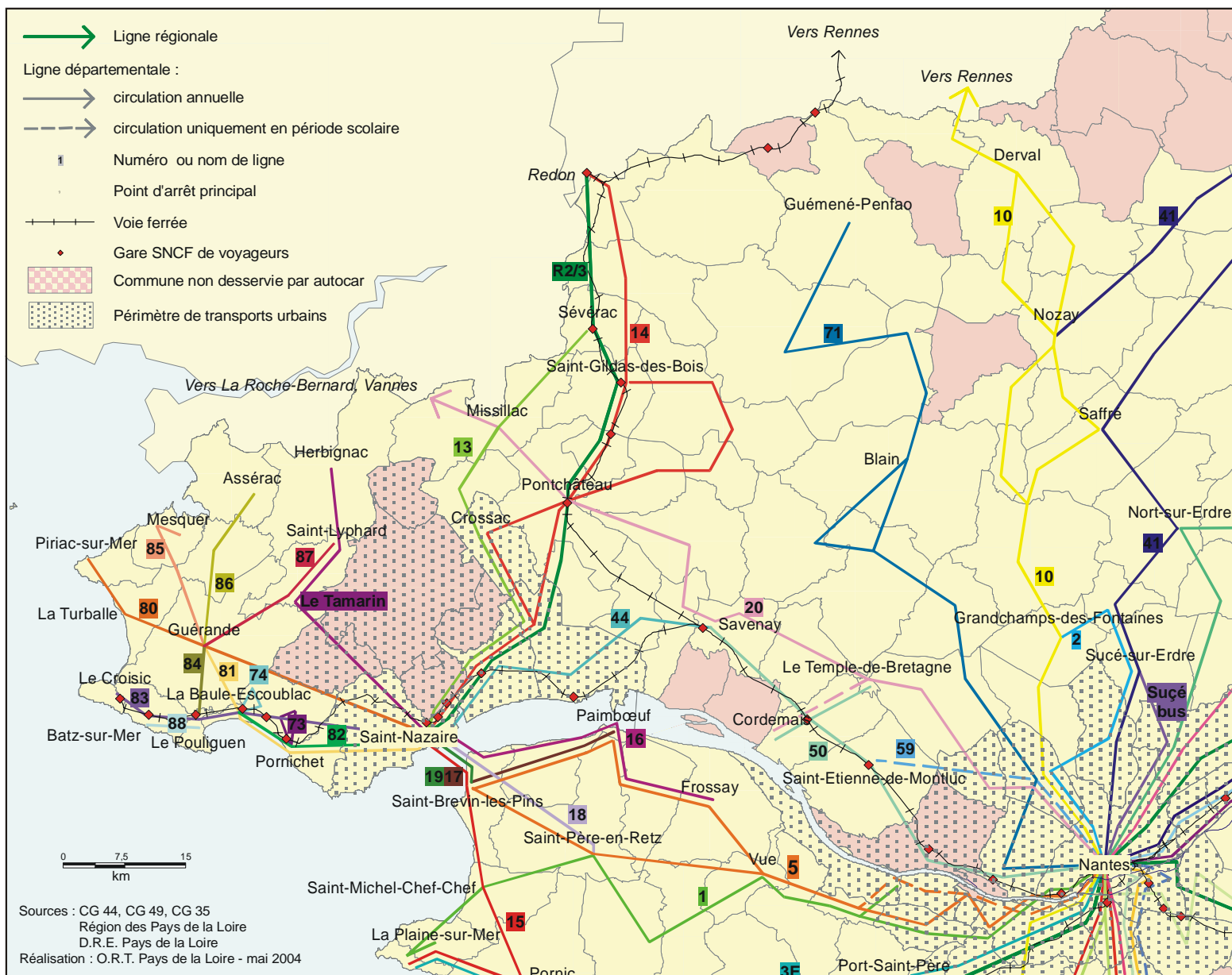
- 140 déplacements de Batz vers Saint-Nazaire ;
- 80 déplacements du Croisic.

Dans l'autre sens, il sont respectivement de 15 et 50.

L'évolution de ces flux entre 1990 et 1999 n'est significative que sur les mouvements Batz vers Saint-Nazaire (+35 soit +34 %).

Les migrations domicile-étude concernent 50 à 60 étudiants de chaque commune se rendant à Saint-Nazaire, et 20 à 30 se rendant à Nantes.

La desserte en transports en commun de la zone d'influence



2-2 L'offre entre les différents modes de transport

- *La desserte en transports en commun de la zone d'influence*

Le transport par car du réseau départemental :

Les communes de Batz-sur-Mer et le Croisic sont desservies par la ligne 81 Le Croisic – La Baule – Saint-Nazaire.

Le trajet entre les gares du Croisic et de Saint-Nazaire s'effectue en 1h15, celui entre le centre de Batz-sur-Mer et la gare de Saint-Nazaire en 55 mn.

11 services quotidiens sont offerts dans le sens Le Croisic → Saint-Nazaire, 14 dans l'autre sens.

Le transport ferroviaire :

13 trains quotidiens dont 5 TGV en provenance de Nantes assurent la liaison entre Saint-Nazaire et Le Croisic. La gare de Batz n'étant pas desservie par les TGV, a une offre réduite à 8 services. Seul 1 train permet d'arriver le matin entre 6h et 9h à Batz-sur-Mer ou au Croisic. Le soir, 5 trains permettent de rentrer au Croisic entre 16h30 et 19h30 (3 trains à Batz-sur-Mer).

Dans le sens Le Croisic – Saint-Nazaire – Nantes, 12 trains quotidiens dont 5 TGV assurent la liaison. Seulement 7 trains s'arrêtent à la gare de Batz-sur-Mer. 4 trains permettent d'arriver à Saint-Nazaire le matin entre 6h et 9h en venant du Croisic dont 1 TGV (ne s'arrêtant pas à Batz-sur-Mer qui voit donc l'offre correspondante réduite à 3 services). Le soir, 2 trains permettent de rentrer à Saint-Nazaire entre 16h30 et 19h30.

Le trajet entre Le Croisic et Saint-Nazaire s'effectue en environ 30 mn, celui entre Batz-sur-Mer et Saint-Nazaire en environ 25 mn.

Le Croisic

La desserte en transports collectifs aux heures de pointes se répartit de la façon suivante :

entre 6h et 9h le matin – entre 16h30 et 19h30 le soir

| Provenance St Nazaire – arrivée Le Croisic | | | | | | | | | | | | |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--|
| Matin | | | | | 8h15 | | 8h45 | | | | | |
| Soir | 16h55 | 17h14 | 17h17 | 17h32 | 17h55 | 18h00 | 18h28 | 18h35 | 19h04 | 19h22 | 19h30 | |

| Départ Le Croisic – Direction St Nazaire | | | | | | | |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|------|------|
| Matin | 6h10 | 6h34 | 6h35 | 7h10 | 7h30 | 7h30 | 8h00 |
| Soir | 16h25 | 17h20 | 18h16 | 18h20 | 18h55 | | |

Trains

Car

Tous les trains sont en provenance ou à destination de Nantes. A noter l'absence de trains entre 6h35 et 7h10, tranche qui fait partie de la période de pointe d'acheminement des migrants quotidiens le matin. Le transport par car s'y substitue mais en étant beaucoup moins performant que le train.

Les chiffres de fréquentation de l'hiver 2004 (source Région Pays de la Loire) relèvent une quinzaine de montées dans le TER de 6h34 au départ du Croisic et une dizaine dans celui de 7h30.

Pour les retours, on enregistre une douzaine de descentes dans les trains arrivant au Croisic à 13h30, 18h35, 19h22.

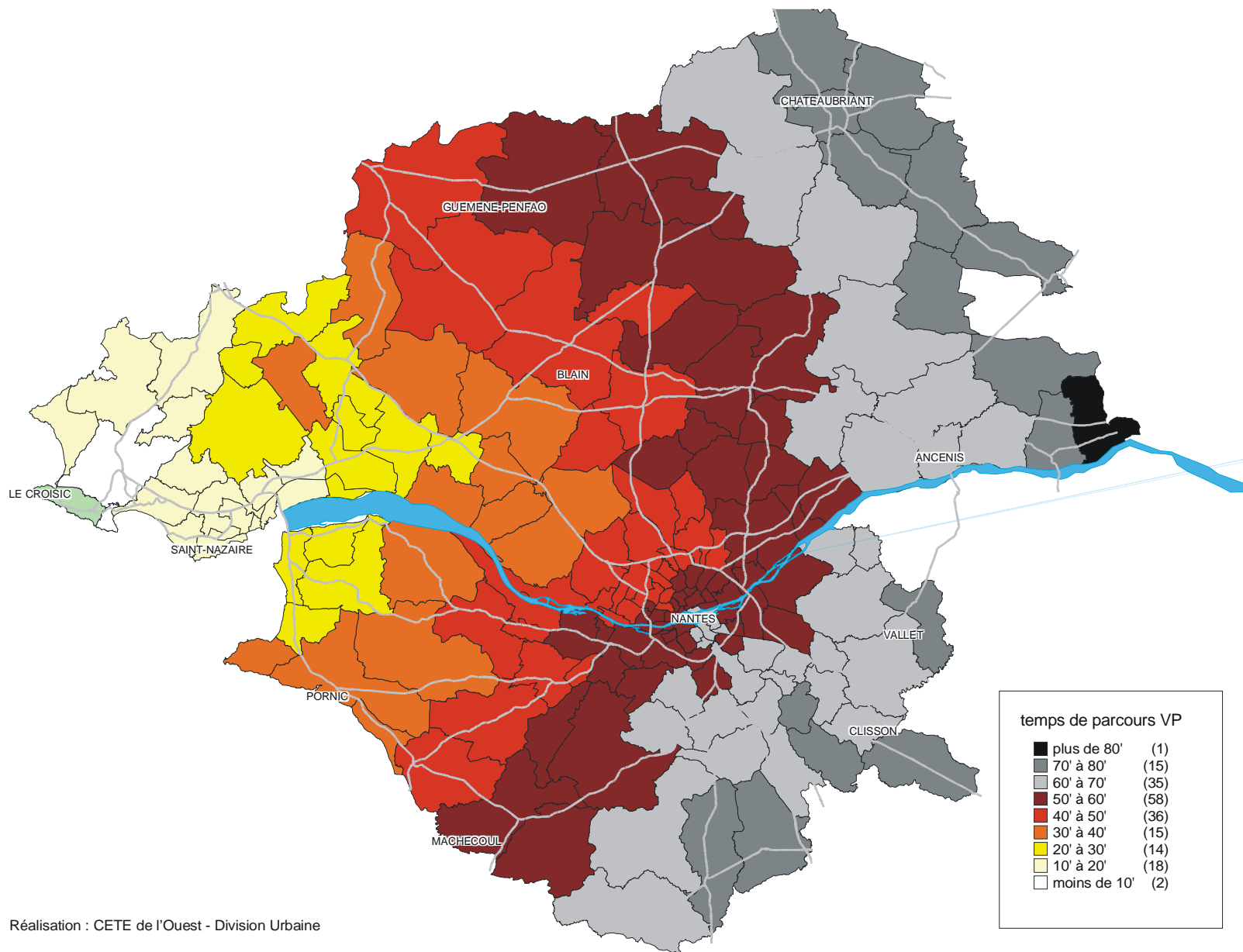
Il est intéressant de comparer ces chiffres à ceux de l'été 2004 puisque les montées-descentes en gare de Le Croisic sont multipliées par 2 l'été par rapport à l'hiver. Si les volumes de montées-descentes sont équivalents à ceux de l'hiver sur les trains cités ci-dessus, d'autres trains enregistrent plus d'une vingtaine de montées-descentes : on note par exemple 30 montées dans le train partant du Croisic à 18h16. Ceci s'explique par l'attrait touristique de la ville en saison estivale.

- ***La desserte routière***

Les communes de Batz-sur-Mer et Le Croisic sont desservies par la RN171.

Les conditions de circulation dans la presqu'île sont très difficiles en période estivale.

Temps de parcours en voiture particulière actuel depuis Le Croisic en heure de pointe



Réalisation : CETE de l'Ouest - Division Urbaine

2-3 La concurrence entre les modes

Toutes les enquêtes déplacements montrent la prédominance de la voiture particulière entre tous les modes.

Pour être concurrentiels, les transports en commun doivent développer une offre qui allie confort, régularité, sécurité et temps de parcours compétitifs.

Dans cette perspective, il est intéressant de comparer les temps de parcours offerts par les 2 modes, en l'état actuel des niveaux de service et d'effectuer une projection en 2015 tenant compte de l'évolution des trafics et des réseaux.

□ Temps de parcours en voiture particulière actuel depuis Le Croisic en heure de pointe

. Méthodologie

Les isochrones des temps de parcours sont issus de la modélisation des trafics sur le département de Loire-Atlantique (DAVISUM). Ce modèle décrit le fonctionnement en heure de pointe : il a été construit à partir de données de trafic et de la description du réseau routier ; les flux de trafic sont affectés sur l'itinéraire le plus rapide. Le calage du modèle s'effectue en vérifiant les résultats des affectations aux trafics réellement constatés.

. Résultats

A l'heure actuelle, le temps de parcours en heure de pointe entre Le Croisic et Saint-Nazaire est inférieur à 20 mn.

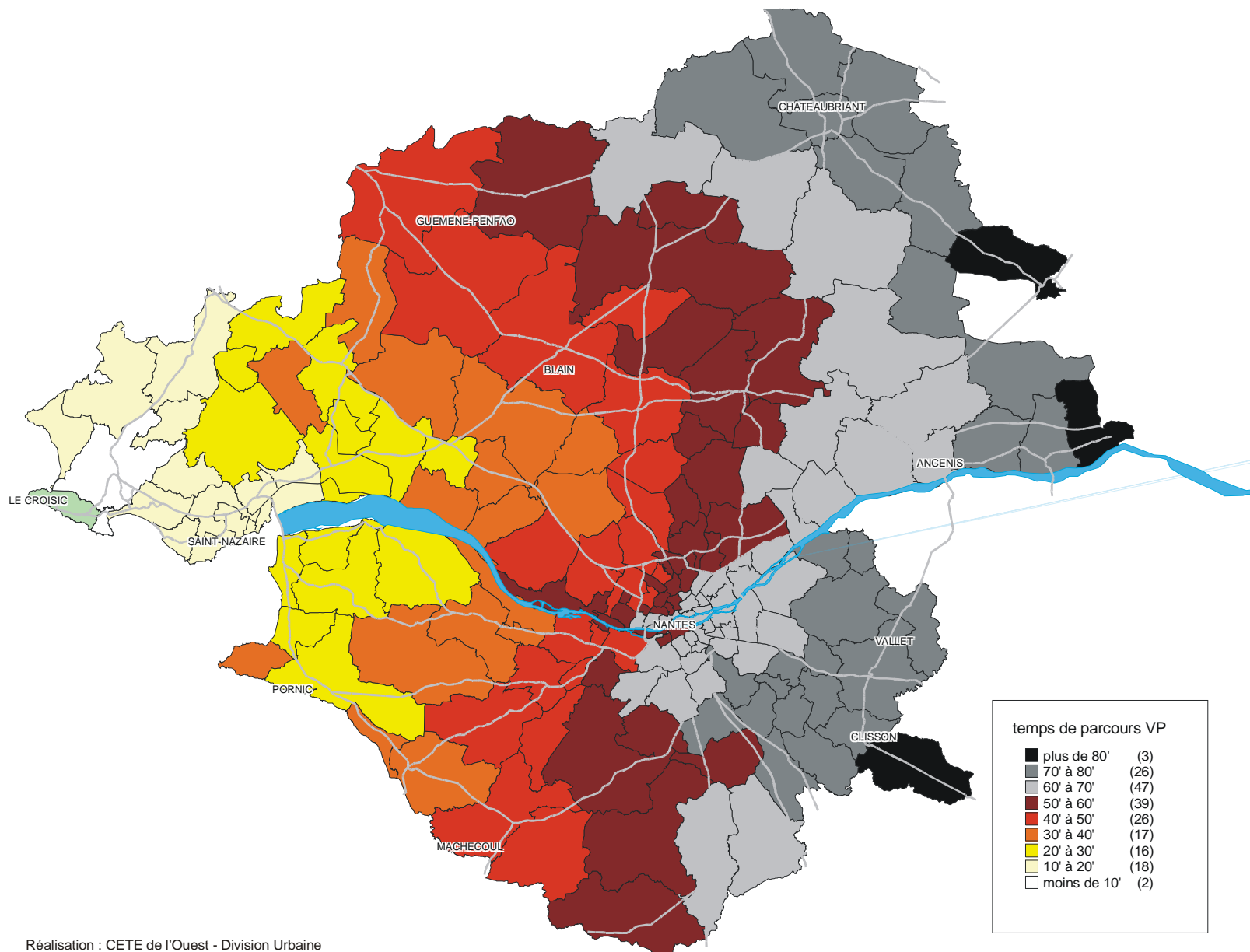
Pour atteindre le secteur de la gare de Nantes, il faut entre 1h et 1h10, le reste de l'agglomération étant accessible en moins d'une heure.

Temps comparés de parcours en voiture particulière et en TER

Il faut donc comparer les temps ci-dessus à la durée du trajet en TER soit 30 mn de gare à gare entre Le Croisic et Saint-Nazaire, et 1h15 entre Le Croisic et Nantes.

En termes de temps de parcours, le TER n'est performant par rapport au véhicule particulier que pour atteindre le centre-ville de Saint-Nazaire ou de Nantes, sans avoir à emprunter un TCU en complément.

Temps de parcours en voiture particulière depuis Le Croisic en heure de pointe à l'horizon 2015



Réalisation : CETE de l'Ouest - Division Urbaine

□ *Temps de parcours en voiture particulière depuis Le Croisic, en heure de pointe à l'horizon 2015*

. **Méthodologie**

Le modèle DAVISUM permet de faire des projections à l'horizon 2015 par exemple, en prenant des hypothèses sur les évolutions de trafic et du réseau routier prévues à cette échéance.

A l'échéance 2015, on a supposé réalisés les aménagements routiers suivants :

- le barreau de Notre-Dame des Landes,
- le contournement Est départemental entre la RN137 Nord et l'A84 (Aigrefeuille) passant par Nort-sur-Erdre, Ancenis, Vallet et Clisson, ainsi que l'amélioration des routes départementales prévue au Schéma de Développement routier de la Loire-Atlantique,
- la liaison Nantes-Savenay élargie à 2x3 voies,
- des améliorations ponctuelles sur le périphérique Nantais (échangeur de Bellevue, système d'exploitation...),
- 2 ponts urbains sur la Loire à l'intérieur du périphérique nantais.

. **Résultats**

Le temps de parcours en heure de pointe entre Le Croisic et Saint-Nazaire n'évolue pas notablement : il reste inférieur à 20 mn. Par contre, les conditions d'accès à Nantes se dégradent : seul un petit quart Nord-Ouest de l'agglomération nantaise est accessible en moins d'une heure.

Temps comparés en voiture particulière et en TER

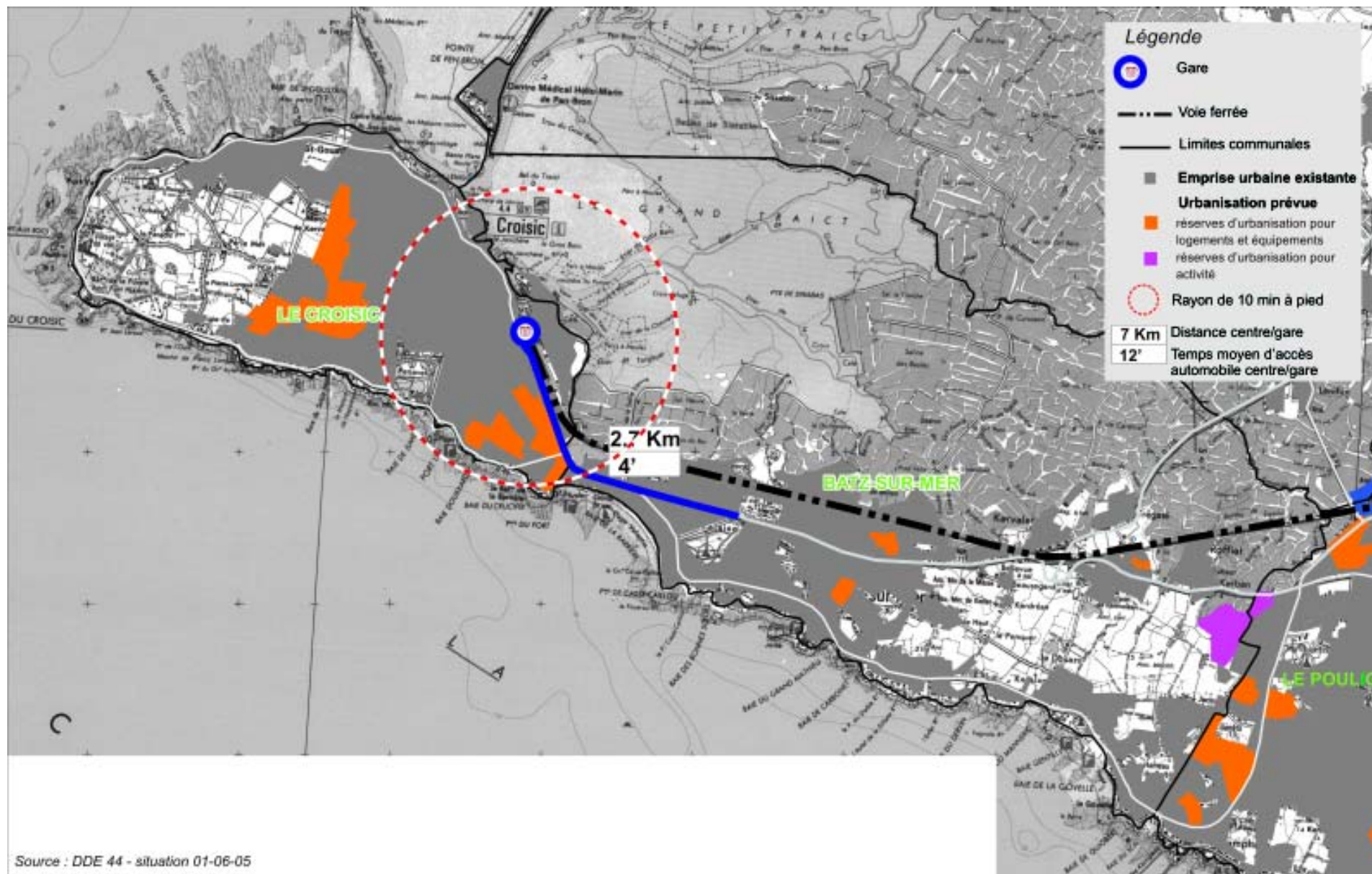
Sur le critère temps de parcours, les termes de la concurrence entre les 2 modes n'évoluent pas entre Le Croisic et Saint-Nazaire.

Par contre, la congestion du réseau routier à l'approche de l'agglomération nantaise, rend le TER plus compétitif.

Cette approche des besoins en déplacements et de l'offre concurrentielle entre les différents modes permet une première mesure de l'attractivité de la gare du Croisic et de son potentiel de développement.

- la situation géographique de la commune réduit sa zone d'influence à la commune elle-même et à celle de Batz sur Mer compte tenu de la plus faible desserte de celle-ci.
- les flux de déplacements domicile-travail captables par la voie ferrée sont faibles.
- le développement de la fréquentation de la gare du Croisic repose essentiellement sur sa vocation de desserte touristique.

Urbanisation en cours ou prévue dans l'aire d'influence rapprochée de la gare, accessibilité automobile à la gare



Source : DDE 44 - situation 01-06-05

3- Dynamique des territoires et réponses des réseaux

3-1 Urbanisation en cours ou prévue dans l'aire d'influence rapprochée de la gare, accessibilité à la gare

La gare du Croisic, en tant que terminus du TGV, n'a d'influence que sur Batz-sur-Mer qui n'est pas desservie. En tant que gare TER, elle n'est fréquentée que par la population de la commune. De ce point de vue, la marge d'augmentation de clientèle pour le TER paraît faible, la population communale étant peu susceptible d'évoluer fortement.

La plus grande part des réserves d'urbanisation pour l'habitat se trouve aujourd'hui à l'Ouest du bourg du Croisic. Les terrains sont en passe d'être complètement urbanisés. Sur Batz sur mer, il n'y a pratiquement plus d'espace urbanisable. A court terme, il n'y aura plus de terrains à bâtir, dans la mesure où plus du 1/3 du territoire communal est protégé au titre de diverses dispositions dont celle de la loi littoral. Les 200 logements en cours de réalisation sur la frange Ouest du bourg ne représentent que 200 ménages qui ne peuvent influencer sur le volume de clientèle du TER. Ce sont les touristes et les propriétaires de résidences secondaires, provenant de Nantes ou d'autres lieux du territoire national, qui sont susceptibles d'utiliser le TER plus intensivement, en complément du TGV, selon les commodités des horaires proposés, renforçant ainsi la vocation touristique du Croisic.

La gare SNCF se trouve à l'entrée du bourg ancien sur l'axe principal qui mène au port, qui est la partie véritablement animée de la commune. La distance à parcourir à pied entre la gare et le port est de l'ordre de 5 à 10 minutes, ce qui en fait un atout précieux pour la valorisation touristique du Croisic, d'autant que la circulation automobile estivale pose de plus en plus de problèmes : forte congestion en entrée et sortie le matin et le soir, stationnement sauvage, insécurité. La commune a partiellement réaménagé ses quais au profit des piétons et vélos, avec une chaussée automobile réduite et en sens unique, d'Est en Ouest, renvoyant les automobilistes à l'intérieur du bourg. L'accès à la gare pour les habitants du Croisic ne pose pas de problème en dehors de la saison estivale. Mais il n'y a guère que ceux qui résident à moins de 10 minutes de la gare à pied qui peuvent s'y rendre par ce mode déplacement. Toute la frange Ouest du bourg et en particulier toute la partie récemment bâtie n'est reliée à la gare que par le mode automobile, éventuellement en deux-roues.

Seule la partie Ouest de Batz-Mer peut être intéressée par un rabattement sur la gare du Croisic, pour des migrants quotidiens utilisant la TER. Elle se trouve à 2,7 km parcourus en 4 minutes, hors période estivale.

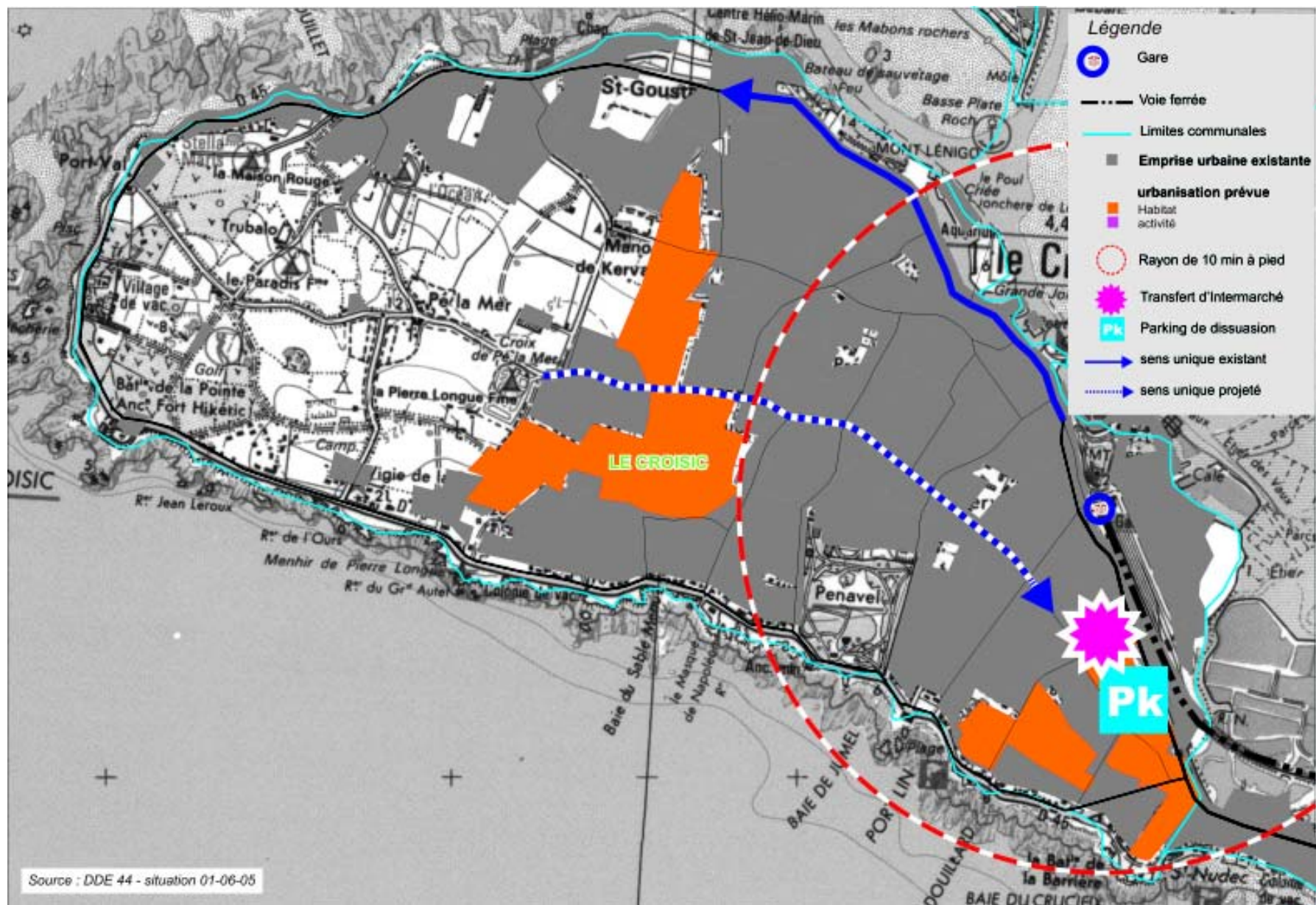
Historique de l'urbanisation, organisation urbaine de la commune



3-2 Commune du Croisic : historique de l'urbanisation, organisation urbaine de la commune

Le port du Croisic représente un patrimoine architectural de grande qualité dans ce qui constitue sa partie historique, essentiellement organisée en bords à quai. De fait, le port avec ses commerces et services riverains est la partie la plus animée de la ville : forte densité de promeneurs et d'usagers, rencontre de tous les modes de déplacements. Le bourg est ainsi constitué d'un ensemble de ruelles étroites qui rendent délicat le retour des véhicules engagés dans le sens unique le long des quais, d'Est en Ouest. Pour éviter de retraverser le bourg d'Ouest en Est, les automobilistes sont ainsi tentés de revenir par la côte sauvage ou plus accessoirement par la route dite du «milieu». Ce circuit correspond à une pratique touristique très liée à l'usage de l'automobile. Le projet éventuellement envisagé de consacrer une demi-chaussée aux cyclistes, comme au Pouliguen, le long de la côte sauvage, et de mettre l'autre demi-chaussée automobile en sens unique ne contrarie pas cette pratique. Mais l'enjeu à long terme est bien de réduire la circulation automobile dans la presqu'île croisicaise en lui substituant pour partie d'autres pratiques, vélo, marche à pied, petit train de découverte, qui permettent une amélioration du cadre de vie en été. Le parking de dissuasion prévu à l'entrée Est du Croisic va dans ce sens. Plus globalement, c'est à l'échelle de l'ensemble Batz/Mer – Le Croisic qu'il faudrait raisonner en terme de circuit de découverte, d'itinéraires vélo et pédestre, de parking de dissuasion.

Commune du Croisic : Urbanisation en cours ou prévue, principaux projets à court et moyen terme



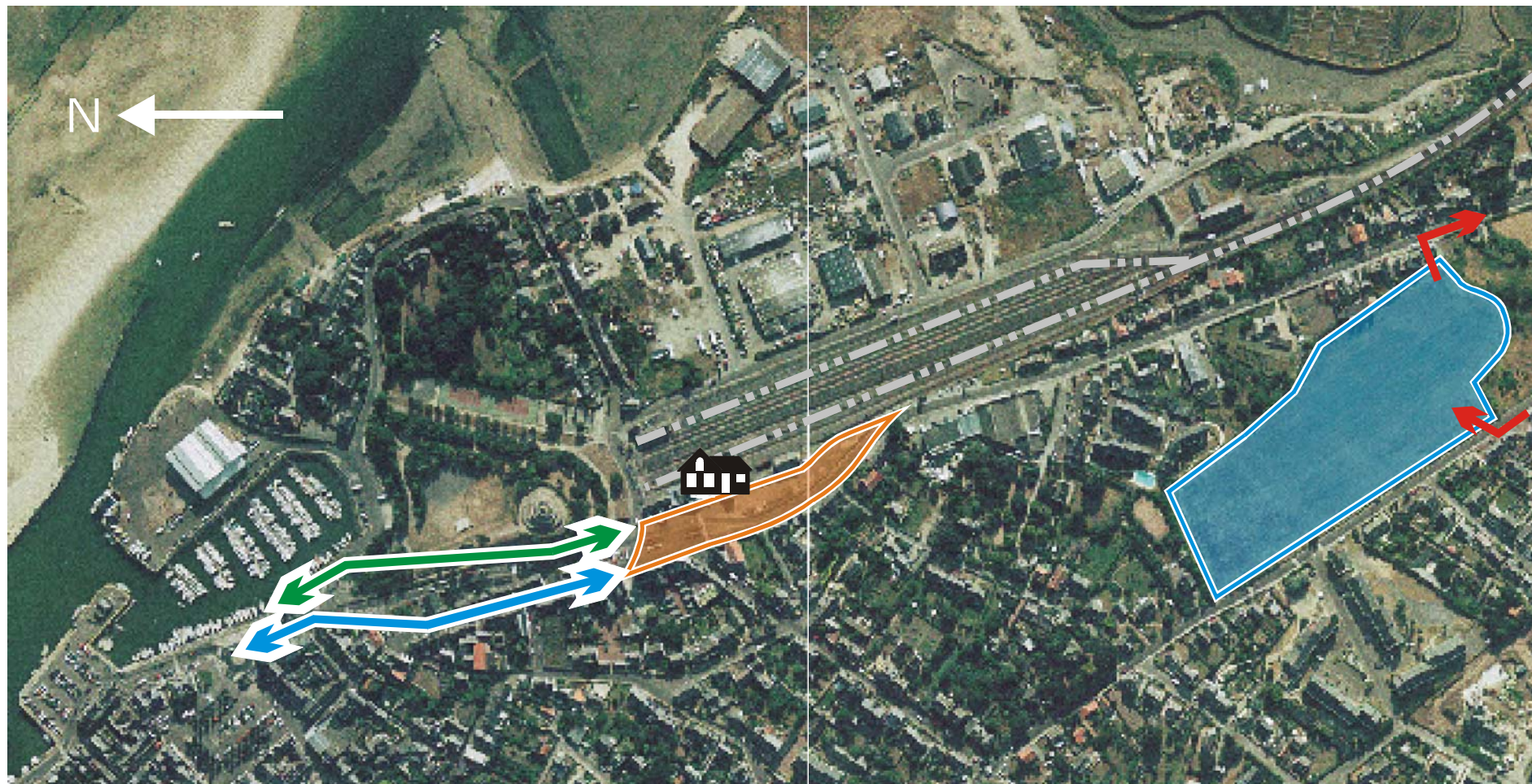
3-2 Commune du Croisic : urbanisation en cours ou prévue, principaux projets à court et moyen terme

La commune du Croisic est en passe d'épuiser ce qui lui reste de réserves foncières pour la construction de logements. 202 logements sont réalisés ou en cours de construction sur la frange Ouest de la commune : 140 logements sont réalisés dans le cadre de lotissements privés auxquels s'ajoutent 32 logements dans le cadre d'un lotissement communal et 30 logements sociaux (R+1+C).

Il est prévu par ailleurs de transférer la grande surface commerciale (Intermarché) trop à l'étroit dans ses locaux actuels, en extrémité Est de la commune et de la coupler avec un parking de dissuasion pour les visiteurs en période estivale afin de soulager le bourg et les quais saturés par l'automobile. La ville est en train de réfléchir à des alternatives multimodales qui donneraient une part plus importante aux modes doux et préserveraient la qualité de la station en haute-saison. La ville n'a pas de projet sur le site de la gare. Il est constaté que l'offre de stationnement est saturée en été, bien qu'il y ait une bonne rotation des véhicules. Il faut noter aussi que bon nombre d'usagers viennent à pied ou en vélo ou sont déposés en voiture.

Enfin, la ville étudie la possibilité d'opérer le retour des véhicules qui empruntent les quais par la route dite «du milieu» qui serait mise en sens unique.

En conclusion, Le Croisic est une commune avant tout touristique. L'usage actuel du train est largement conditionnée par cette caractéristique. L'aggravation des conditions de circulation durant la haute-saison et/ou des politiques locales volontaristes de réduction des déplacements en voiture sont des facteurs favorables à une intensification de cet usage. L'amélioration de l'accueil en gare, avec des services associés et des mesures d'accompagnement significatives pourrait conforter la vocation touristique du Croisic.



Gare



Implantation d'une surface commerciale + parking relais



Voie ferrée



Place de la gare à réaménager globalement

dispositif de gestion des déplacements en période estivale



Voirie automobile double sens



Axe piétons - vélos - TC

4 - Orientations, propositions

Par rapport à la gare, les orientations proposées portent sur :

- le réaménagement de la place. Cette place a le mérite d'être un espace architecturalement très structuré par le bâti environnant et la masse végétale du Mont-Esprit. Le réaménagement viserait à mieux formaliser l'organisation du stationnement en distinguant le stationnement longue durée, du stationnement courte durée, dépose-minute et des cars du réseau départemental. Le réaménagement pourrait englober le terrain attenant à la gare et actuellement occupé par les véhicules du personnel SNCF, afin de participer véritablement de la requalification d'ensemble de ce que l'on doit considérer comme l'entrée de ville du Croisic ;
- la réservation entière de la rue des Poilus, qui permet d'accéder directement aux quais du port depuis la gare, aux piétons et aux vélos, en haute saison. La présence de l'office du tourisme en bordure direct de cette rue, est un argument supplémentaire pour cette option L'accès automobile emprunterait alors d'autres circuits : rue Barzil, rue du Traict ...
- l'étude de services d'accompagnement du train destinés à la clientèle touristique (tel que la location de vélos)
- la gestion du stationnement dans le secteur de la gare couplée avec l'offre nouvelle envisagée à l'entrée du Croisic.



Centre d'Études
Techniques de
l'Équipement de
l'Ouest

division Urbaine
groupe Construction
MAN
rue René Viviani
BP 46223
44262 Nantes cedex 2
téléphone :
33 (0) 2 40 12 84 89 télécopie :
33 (0) 2 40 12 84 44
mél. : aeh.du.cete-ouest
@Equipement.gouv.fr